



PROJET CITOYEN DE CHAUFFERIE BOIS MOBILE MODULE'R À MAZET-SAINT-VOY (43)

En 2007, la Commune de Mazet-Saint-Voy signe un contrat de délégation de service public (DSP) avec ERE43 pour alimenter plusieurs bâtiments publics et privés en chaleur renouvelable. ERE43, association née d'une initiative citoyenne locale en 2001, a aujourd'hui évolué vers une activité de bureau d'étude et un statut particulier de société coopérative à intérêt collectif (SCIC).

Entre 2007 et 2019, cinq micro-chaufferies sont installées par ERE43 au sein de la commune. Le quatrième projet de chaufferie, après la standardisation du modèle Module'R (nom commercial de la chaufferie), est monté et financé grâce à l'épargne citoyenne et au fonds chaleur de l'ADEME.

CONTEXTE

> Le territoire

La Commune de Mazet-Saint-Voy est située dans le département de la Haute-Loire, au sud de Saint-Étienne, et compte environ 1000 habitants. Elle appartient à la communauté de communes du Haut-Lignon.

Elle est située sur un territoire fortement boisé rendant pertinente l'installation de chaufferies bois de par la facilité d'approvisionnement en ressource bois en circuit court.

PRÉSENTATION DE L'EXPÉRIENCE

Projet de micro-chaufferie Module'R : un investissement local et citoyen

La Commune de Mazet-Saint-Voy ayant la volonté d'alimenter plusieurs bâtiments publics et privés en chaleur renouvelable et d'impliquer au maximum des acteurs locaux, fait appel à la société ERE43.

En 2007, ERE43 lance les premières études de faisabilité et signe avec la commune de Mazet-Saint-Voy un contrat de délégation de service public (DSP), permettant à ERE43 de vendre de la chaleur à la commune ainsi qu'à des particuliers. Deux premières chaufferies sont installées au sein de la commune.



LE PROJET EN BREF

> Objectif

Approvisionner la commune de Mazet-Saint-Voy en chaleur renouvelable en mobilisant de l'épargne citoyenne et le fonds chaleur de l'ADEME

> Durée 1 an

> Investissement

Entre 70 000 € et 165 000 € par micro-chaufferie

Part de l'investissement citoyen : 100 k€ au total, via Énergie Partagée

> Type de contrat

Contrat de délégation de service public

> Maître d'ouvrage

Mazet-Saint-Voy

> Porteur de projet

ERE43

> L'action menée

Plus tard, en 2012, un troisième projet de chaufferie bois voit le jour, toujours porté par ERE43. Un modèle clef en main de micro-chaufferie appelé Module'R et développé par ERE43 est mis en place. Entièrement démontable, il se compose d'une mini-chaudière et d'un silo de stockage de bois et s'adapte ainsi aux réalités du milieu rural où les besoins en fourniture de chauffage sont moins importants qu'en ville. Le développement de ce modèle est également basé sur une logique de chauffage en circuit-court, puisqu'alimenté en ressource locale sous forme de bois déchiqueté ou de bois d'éclaircie.

Dans le cadre de ce troisième projet, ERE43 choisit de répondre à l'appel à projets ADEME « Chaleur renouvelable 2013 », lui permettant d'en financer une large part. Néanmoins, celui-ci prévoit d'apporter un soutien financier aux installations de chaleur d'une consommation d'au moins 200 tep / an. Elle doit alors installer 12 micro-chaufferies standardisées de 100 kW pour parvenir à cette capacité globale. Elle lance ainsi – entre autres – un 4^e projet de micro-chaufferie bois au Mazet-Saint-Voy.

Ce 4^e projet de micro-chaufferie Module'R, en plus d'être partiellement financé par le fonds chaleur de l'ADEME, inclut également, de par la volonté de la commune et ERE43, de l'épargne citoyenne. Pour cela, ERE43 fait appel à Énergie Partagée, acteur de l'épargne citoyenne, pour l'accompagner dans la levée de fonds au niveau local et la communication du projet. Pour investir dans le projet, les citoyens ont la possibilité d'investir dans le fonds citoyen Énergie Partagée, par la suite reversé à ERE43. La commune de Mazet-Saint-Voy est également actionnaire de la société ERE43.

Le reste des fonds a été apporté par des acteurs publics (subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

En 2019, une 5^e chaufferie bois voit le jour au Mazet-Saint-Voy, permettant d'alimenter la fromagerie et Électronique du Mazet en chaleur renouvelable.

BILAN

Fonds chaleur de l'ADEME et accompagnement d'acteurs de l'épargne citoyenne : des facteurs de réussite

> Les résultats

- Installation de cinq chaufferies bois de 100 kW par ERE43 au sein de la commune de Mazet-Saint-Voy, dont la dernière est financée par le fonds chaleur de l'ADEME ainsi que de l'épargne citoyenne réunie par Énergie Partagée.
- Production de 70 à 200 MWh/an

LES GRANDES ÉTAPES

> 2007 – 2011

Lancement d'un projet de 2 chaufferies par ERE43

- 1^{es} études de faisabilité
- Signature d'un contrat de délégation de service public entre ERE43 & Mazet-Saint-Voy

> 2012 - 2014

Lancement d'un 3^e projet de micro-chaufferie Module'R développé par ERE43

> 2014 – 2015

Lancement du 4^e projet de micro-chaufferie bois au Mazet-Saint-Voy en partenariat avec Énergie Partagée

- Réponse à l'appel à projets ADEME « Chaleur renouvelable 2013 »

- Partenariat avec Énergie Partagée

RESSOURCES NÉCESSAIRES

> Expertise pour répondre à l'appel à projets de l'ADEME

> Accompagnement de la part d'Énergie Partagée pour communiquer et lever des fonds auprès des citoyens

> Subventions publiques de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

> Appui des élus locaux dans le montage juridique et financier d'un projet citoyen

> Les freins

- Le contexte politique local impliquant la fin de mandats a rendu les élus hésitants pour l'investissement de ce projet innovant (difficultés dans le démarchage).
- La complexité du montage administratif du dossier de subvention de l'ADEME (rendu d'autant plus difficile par la fragmentation de l'objectif de l'ADEME en plusieurs chaufferies) constituait également un frein important.

> Les leviers

- L'appel à projets ADEME a permis d'élargir la démarche et de créer de nouveaux projets.
- L'accompagnement d'Énergie Partagée dans la communication du projet auprès des citoyens et la levée de fonds a facilité les démarches au niveau local.

> Les facteurs de répliquabilité

Le modèle juridique et financier est répliquable dans toute autre commune, mais requiert néanmoins un bon accompagnement d'acteurs possédant une expertise pour financer le projet, notamment dans le domaine du financement citoyen.

+ D'INFO

Les acteurs impliqués

- > ERE43 (porteur du projet)
- > Mazet-Saint-Voy (maître d'ouvrage du projet)
- > Énergie Partagée (accompagnement dans le montage du projet, la levée de fonds et l'investissement via le fond citoyen)
- > EIE Haute-Loire (accompagnement dans le montage du projet)
- > CAUE Haute-Loire (accompagnement dans le montage du projet)
- > ADEME (financement du projet via l'appel à projet « Chaleur renouvelable 2013 »)
- > Région Auvergne-Rhône-Alpes (participation financière au projet)
- > Département de la Haute-Loire (participation financière au projet)
- > Citoyens (participation financière au projet, implication dans la gouvernance)



En savoir plus...

- > [Site d'ERE43](#)
- > [Site d'Énergie Partagée](#)
Vidéo Chaudière Modul'R - De quel bois je me chauffe



Sources et contacts

- > Jacques Villeveille, ERE 43 jacques.villeveille@ere43.fr
- > Nicolas Picou, AURA-EE nicolas.picou@auvergnerhonealpes-ee.fr

Fiche réalisée par :

Avec le soutien de :

Dans le cadre de

Cofinancé par :